

Le 31 janvier 2007

Monsieur Herman De Croo
Président de la Chambre des Représentants
Mesdames et Messieurs les Députés
Palais de la Nation
1008 BRUXELLES

Lettre recommandée

APPEL DE BRUXELLES

Pollution électromagnétique et atteinte à l'article 23 de la Constitution

Demande d'interpellation du Ministre fédéral de la Santé, Monsieur Rudy Demotte

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Le 10 août 2005, les ministres P. Dewael, A. Flahaut, M. Verwilghen, R. Demotte et B. Tobbacq ont signé un Arrêté Royal autorisant de soumettre dorénavant tout habitant du Royaume, de gré ou de force et chaque seconde de sa vie, à un rayonnement en micro-ondes pulsées à 20,6 volts par mètre à 900 Mhz (*et davantage encore à plus hautes fréquences*) et en conséquence à l'ensemble des effets biologiques qui y sont officiellement associés.

Ces valeurs limites ont été établies sur des bases scientifiques fragmentaires et sont remises en cause par de nombreux scientifiques, notamment parce qu'elle ne tiennent aucunement compte du **caractère permanent** de l'exposition, ni de la physique quantique. Aucun des ministres signataires, ni aucun volontaire, n'oserait d'ailleurs proposer de se soumettre à une telle intensité de hautes fréquences sur une période prolongée et d'en observer les effets sur sa propre santé.

Sur base des travaux de recherche les plus récents, la limite de 3 V/m (*et jusqu'à 4,3 V/m en UMTS*) prévue par les propositions de députés du Parlement Bruxellois et du Vlaams Parlement reste tout à fait insuffisante pour une protection acceptable de la santé, puisque des effets sanitaires se produisent à des niveaux d'exposition bien inférieurs.

La Commission européenne a légiféré pour créer une norme de compatibilité électromagnétique. Les appareils électroniques qui sont capables de fonctionner sans altération en étant soumis à un champ électromagnétique de 3 V/m peuvent recevoir un marquage « CE ». Or, le corps humain n'est pas, contrairement à ces appareils, blindé pour résister sans altération à 3 V/m.

Sans entrer ici dans les détails, la limite d'exposition devrait viser la protection des populations "sensibles" et être dans tous les cas inférieure en crête à 0,6 V/m (0,001 W/m²) pour tout rayonnement en micro-ondes pulsées, et *vraisemblablement même encore moins* en fonction de la recherche en cours.

Par la présente, nous demandons l'interpellation du Ministre de la Santé, Monsieur Rudy Demotte, devant la Chambre, en séance plénière, pour atteinte à l'article 23 de la Constitution, lequel garantit à chaque citoyen du Royaume « *le droit à la protection de la santé* » et « *le droit à un environnement sain* ». Plus fondamentalement encore, cette politique de mise en danger délibérée constitue une atteinte aux Droits de l'Homme.

Nous osons croire que, face à l'ampleur des problèmes évoqués et largement documentés sur le plan scientifique, vous ferez honneur à vos hautes responsabilités et ne vous contenterez pas de mesures de faible envergure ou dilatoires.

Nous vous prions de trouver notre argumentation, **en annexe (pp. 7-12)**. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Pour l'association Teslabel :

Dr Joseph Agie de Selsaten
Avenue Boileau, 12
B-1040 Bruxelles

Ing. Jean DELCOIGNE
Avenue du Martin-Pêcheur 11
B-1170 Watermael-Boitsfort

Ir Jean-Luc GUILMOT
Rue de Vieusart 5
B-1325 Chaumont-Gistoux

Ir. Eric JENAER
Tenboslaan 38,
B-1560 Hoeilaart

Xavier SAMSON,
Informaticien, Rue Georges
Hubin 43, B-4520 Moha

Pour le groupe de travail Beperk-de-Straling :

Jan ALLEIN ,
Drongenstationstraat 51
B-9031 Drongen

Danny ANNÉ
B-9031 Drongen

Les personnes suivantes soutiennent également cette demande :

Isabelle ABELOOS, Chaussée de la libération 127, 1390 Grez-Doiceau,
Peggy ABELOOS, Avenue de la Réforme 68 ,1083 Bruxelles
Rita ACETO, Rue Albert Duval 19, 6200 Bouffiuoux.
Sofie ALEN, Eendrachtstraat 4, 9000 Gent
Dr Claude AMAND, Av.E. Ysaye 15, 1070 Brussel
Kate AMERLINCK, 2, Cité Fontainas, 1060 Bruxelles
Benoit ANDRE, Ing. ind. en agronomie, Rue de la Charrette 90, 4130 Tilff
Fabienne ANNEET, Mutsaertstraat 28, 1800 Vilvoorde
Robert APPELS, Avenue des Cormiers 2, 1332 Rixensart
Greta ARYS, Rue des Fortifications 21, 1060 Bruxelles
Yves AUBECQ, Ergothérapeute, Rue de Montreuil sous Bois 75, 7022 Hyon
Fatima AZAROUAL, Rue des 4 vents 33, 1080 Molenbeek
Costantinos BABATZIKIS, Rue des Amaryllis 6, 1083 Bruxelles
Nicolas BABATZIKIS, Rue des Amaryllis 6, 1083 Bruxelles
Solange BAETENS, Secrétaire, Rue Le Titien 23, 1000 Bruxelles
Marie-Françoise BALLEET, Licenciée en mathématique, 1050 Bruxelles
Mark BAMELIS, Osteopath - BSc., Kunstenaarsstraat 68 bus A, 9040 Sint-Amandsberg-Gent
Eleni BANAVAS, Rue De Broek 112, 1082 Bruxelles
Nicolas BANAVAS, Rue De Broek 112, 1082 Bruxelles
Zacharoula BANAVAS, Rue De Broek 112, 1082 Bruxelles
Guido BARTHOLOMEES, Leraar, Broekstraat 19, 3080 Tervuren
Roland BARDYN, Avenue Prince Charles de Lorraine 13, 1420 Braine l'Alleud
Angel BAS-PEREZ, Indépendant, rue de Consèle, 43, 5310 Aische en Revel
Nathalie BASTEYNS, Regisseur, Stalingradlaan 22, 1000 Brussel
Michel BASTIEN, Rue de la Luzerne 46, 1030 Bruxelles
Guy BASYN, rue st Roch 33, 1325 Chaumont-Gistoux
J. BAUDINET, Enseignante, Rue de Sendrogne, 4141 Louveigné
Kaat BEELS, Regisseur, Stalingradlaan 22, 1000 Brussel
Yvon BEGUIVIN, Quai du Chantier 11, 1000 Bruxelles
Willy BEKAERT, gemeenteraadslid, 9800 Deinze
Serge BELLIS, Avenue de la Rose des Vents 9, 1410 Waterloo

Vinciane BERCKMANS, 87/77 rue des Floralies, 1200 Bruxelles
Alain-Michel BERGER, Informaticien, Rue de l'Espinée, 10/2, 6222 Brye
Françoise BERNARD, Enseignante, Rue de Montreuil sous Bois 75, 7022 Hyon
Anne BERNIER, Rue Bécline 21, 1435 Mont St Guibert
Henri BERTHIN, Rue d'Houdeng 17, 7070 Le Roeulx
Herman BERTIAU, Photographe, rue Antoine Bréart 47, 1060 Bruxelles
Luc BERWOUTS, Geneesheer, Casselrylaan 6, 9800 Deinze-Astene
Reginald BEYAERT, Directeur de l'IRSA, av. Albertine 18, 1330 Rixensart
Paul BIBOT, rue Bonneveau 14, 1325 Chaumont-Gistoux
Annick BIDREMAN, Infirmière en invalidité, Rue Père E. Devroye 7, 1040 Bruxelles
Aline BLANCHY, rue Ferdinand Francot 7, 5150 Floriffoux
Asuncion BLANCO CARMONA, Avenue Jean Volders 61, 1060 Bruxelles
Ridaura M BLANES, avenue Prudent Bols 157,1020 Bruxelles
Nathanaelle BLANPAIN, Artiste, Rue de Naples 15, 1050 Bruxelles
Bernard BOLLE, Géobiologue, rue de Falisolle 223, 5060 Auvelais
Henri BONGERS, Pensionné, Avenue Paul Hymans 121 bte 7, 1200 Woluwe-saint-Lambert
Johan BONGERS, Ingénieur com., Rue des Floralies, 85 bte 33, 1200 Woluwe-saint-Lambert
Luc BONTE, Technicien en maint. aéronautique, Rue Amédée de Lantremange 87, 4300 Bleret
Jean BOSSIROY, Licencié en sciences zoologiques, rue Vandervelde 55, 5300 Namèche
Colette BOUCHAT, Petit Babin 134, 5020 Malonne
Bernadette BOUCKAERT, Rue Bodrissart 75, 1410 Waterloo
Claire BOURGUIGNON, 3 rue Ernest Allard, 1000 Bruxelles
Daniel BOURGUIGNON, rue Fond de la Ville 22, 4920 Aywaille
Marianne BOUVY, Ing. industriel, Enseignante, Rue des Bancs 20, 5190 Balâtre
Anne BRANCART, Institutrice, Rue de Consèle, 43, 5310 Aische en Revel
Marjan BRESSELEERS, 9040 Sint-Amandsberg

- Isabelle BRICHARD, Rue R. Clabecq 31, 6221 Saint-Amand
 Serge BRISON, Photographe, Rue des Carmélites 78, 1180 Bruxelles
 Lise BRUNEEL, Rue de Monténégro 52, 1060 Bruxelles
 Théo BRUYERE, Echevin honoraire, rue du Laveu 165, 4000 Liège
 Esther BÜLOW DAVIDSEN, Place Guy d'Arezzo 7, 1180 Bruxelles.
 Annemie BUNDERVOET, Schaepsvonderlaan 9, 2520 Ranst
 Bill CAHEN, Ph.D. Applied Psychology, Square du Lion 7, 1470 Baisy-Thy
 Jean-Marc CALLAERTS, Rue de Wattrelos 21, 7520 Ramegnies-Chin (Tournai)
 Sarah, CALLEBAUT, Etudiante, Clos Joseph Otten, 1090 Jette
 Pascal CAMBIER, Comognes de Suarlée 7, 5020 Namur
 Charalambos CAMPOURIDES, rue des Amaryllis 17, 1083 Bruxelles
 Efstratios CAMPOURIDES, rue des Amaryllis 10, 1083 Bruxelles
 Garyfalia CAMPOURIDES, rue des Amaryllis 6, 1083 Bruxelles
 Chantal CARDON, Oude Mechelsestraat 159, 1853 Strombeek-Bever
 Jacqueline CASIMIR- LAMBERT, Avenue Hamoir 32, 1180 Bruxelles
 Marie-Claude CASTELEYN, Indépendante, Rue du Bout de la Haut 256, 7390 Quaregnon
 Antone CENTORAME, Consultant Telecom, Centocom SPRL, 7300 Boussu
 Agnès C., 4053 Chaufontaine
 Joachim CHAPELLE, Etudiant, avenue d'Auderghem 322, 1040 Bruxelles
 Corinne CHARLES, Clos les Gaïoles 3, 1325 Chaumont-Gistoux
 Agnès CHARLOT, Drève de Rivieren 150, 1083 Bruxelles
 Jeanne CHAVEE, Route de Bastogne 21, 6660 Houffalize
 Jean-Marc CHERASSE, Rue du Culot 18A, 1380 Lasne
 Valeria CIARRELLA, Artiste, Bld E. Bockstael 280, 1020 Laeken
 Odile CINCOTTA, Avenue Homborchveld 61, 1180 Bruxelles
 Joël CLAISSE, Architecte, Avenue Fond Roy 67, 1180 Bruxelles
 Roland CLOOTS, Langstraat 35, 3350 Linter
 Benoît COGELS, Décorateur, Overwinningstraat 34, 1560 Hoeilaart
 Chantal COLLIN, av. du Kouter 264, 1160 Bruxelles
 Guy COLLIN, av. du Kouter 264, 1160 Bruxelles
 Daniel COMBLIN, Ingénieur en électronique et électricité, rue de Perwez 90, 5310 Liernu
 Rita COOLS, Cantincrodelaan 22, 2150 Borsbeek
 Simone COOLS, avenue Franklin Roosevelt 12, 1050 Bruxelles
 Geoffroy COOMANS de BRACHENE, Conseiller communal, rue aux Laines 13, 1000 Bruxelles
 André CORBEEL, rue Saint Roch, 1325 Chaumont-Gistoux
 André CORBISIER, Géobiologue, rue des Cendres 46, 1430 Rebecq
 Jean-Michel CORHAY, Photographe - Agent/Etat, Avenue Brugmann, 141, 1190 Bruxelles
 Morgane CORHAY, Etudiante, Parvis de Saint Gilles, 25, 1060 Bruxelles
 Thomas CORINE, rue de Bovesse 38, 5081 Bovesse
 Koen CORNELIS, bestuurslid Friends of the Earth, afdeling Vlaanderen&Brussel, 9000 Gent
 Pascal COURCELLES, Avenue des Touristes 9, 1640 Rhode-Saint-Genèse
 Christine COUWEZ, Rue de Candries 2, 7850 Marcq
 Dominique CREMER, Commerçante-Herboriste, Rue de la Chapelle 16, 4841 Henri-Chapelle
 Stéphane CROMMELYNCK, Rue des Boissonnets 9, 1325 Chaumont-Gistoux
 Klara CSIKVAR, Comptable, Rue du Laveu 165, 4000 Liège
 Jean-Christophe CULOT, Rue Fernand Cocharde 66, 5020 Flawinne
 Marc CULOT, Ingénieur agronome, Rue Les Fonds 156, 5340 Gesves
 Nathalie DALOZE, Rue de Vergnies 41, 1050 Bruxelles
 Xavier DANDOY, Technicien Radio, RTBF, Site de Mons
 Dominique DANIEL, Médecin généraliste, Rue Léopold Ier 291, 1020 Bruxelles
 Jean-Marie DANZE, Licencié ès Sciences Chimiques, Consultant en Biophysique,
 Rue de Pavillonchamps 16, 4920 Aywaille
 Martine DARDENNE, Sénatrice honoraire, Rue de la Jussière 2, 5670 Vierves sur Viroin
 Pierre DAUBRE, Entrepreneur de parcs et jardins, rue de la Chapelle 16, 4841 Henri-Chapelle
 Marceline DAUPHIN, Avenue de Lille 2, 4000 Liège
 Alice DAUWE, Rue des Moutons 18, 1180 Bruxelles
 Joaline DAWIRS, Kinésologue, Vieille Voie 1, 4950 Ondenal
 Michel DEBANDE, rue England 198, 1180 Bruxelles
 Pierre DEBEFFE, Retraité, Rue de Messancy 120, 6790 Aubange
 Michel DE BOEVER, Avenue de la Héronnière 90, 1170 Watermael-Boitsfort
 Hugues DE BOLSTER, Rue de l'Eglise 28, 1490 Court-Saint-Etienne
 Marie DECKERS, Rue de la chapelle 2B, 1490 Court Saint Etienne
 Kris DECLER, Ecoloog, Kliniekstraat 25, 1070 Brussel
 Philippe DECLEIRE, avenue De Fré 235, 1180 Bruxelles
 Stefaan DE COCK, Ing. electronica (telcom), 9000 Gent
 Bernard DE CONINCK, Rue de la Tombale 10, 1350 Jauche
 Dr Luc DECORTE, Médecin généraliste, Bourgmestre, 1325 Chaumont-Gistoux
 Claire de CRAYENCOUR, Avenue Parmentier 92, 1150 Bruxelles
 Gustaaf DE DECKER, Retraité, Avenue Paul Deschanel 250, 1030 Bruxelles
 Marc DE FOOR, Laborant, Paul Lowiestraat 1, 9800 Deinze
 Chris DE GANCK, Ing. industriel, Tervuursesteenweg 96, 3001 Heverlee
 Michel DEGEMBE, Rue de la Basse Sambre, 5001 Belgrade
 Robert DE GERNIER, rue Edmond Tollenaere 80, 1020 Bruxelles
 Filip DE GHEEST, Elektrotechniker, 9800 Deinze
 Bernard DEGLUME, Fonctionnaire, 1190 Bruxelles
 Marc DEHERVE, Enseignant, Rue de la Liberté 16, 7080 Frameries
 Inès DEHOUCQ, Avenue E Verhaeren, 30/203, 1348 Louvain-la-Neuve
 Emmanuel DEKEYSER, Leopold I laan 9, 1560 Hoeilaart
 Yves DELACROIX, Biologiste, Rue du Petit Babin 78 5020 Malonne
 Guy DE LANGE, Rue de Vieusart 12, 1325 Chaumont-Gistoux
 Johan de LANNOY, Avocat, Place Jean Jacobs 5, 1000 Bruxelles
 Gilbert DELCOIGNE, Agriculteur retraité, Rue Beauregard 8, 7910 Arc-Wattripont
 Marie-Line DELCOIGNE, Enseignante, Rue du Serpentin 24, 1050 Ixelles
 Alain de LIEDEKERKE, Av. Roger Vandendriessche 18/3, 1150 Bruxelles
 Roland DEHON, Rue de la Gobie 36, 1360 Orbais.
 Anne DELLISSE, Artiste, rue Albert Meunier 42, 1160 Auderghem
 Jacques DELNOÏ, rue Haute 120, 4633 Melen
 Robert DE LONGUEVILLE, Avenue Jean-Sébastien Bach 20, 1083 Bruxelles
 Ariane DE MESMAEKER, chemin du Catty 31A, 1380 Lasne
 Samuel DENIS, 2, avenue du Luxembourg, 4020 Liège
 Philippe DEPOT, Bio-ingénieur, 1150 Bruxelles
 Bérengère DEPREZ, Editrice, écrivaine, Rue François Bossaerts 144, 1030 Bruxelles
 Jean-Marie DEPREZ, av. de la Tanche 3, 1160 Auderghem
 Jan DE RAEDT, Account Manager, A. Servaislei 3a, 2900 Schoten
 Laurence DE RAEDT, Enseignante et Kinésologue, Langestraat 91, 3190 Boortmeerbeek
 Sophie DE ROMRÉE, Editeur, Avenue Clays 68, 1030 Bruxelles
 Ariane DE SIRON, Zakstraat 42, 1701 Itterbeek
 Anne-Marie DE SMET, Rue des Frères Poels 48, 1325 Dion-Le-Val
 Patrick DE SCHUYTER, Rue du Roitelet 4, 1170 Watermael-Boitsfort
 Gérard DE SELYS, Rue Fernand Colon 72, 5020 Malonne
 Annick DESSART, Thérapeute, Rue Collebrine 8, 1325 Chaumont-Gistoux
 Nicole DEVUYST, Avenue Van Volxem 70, 1190 Bruxelles
 Elly DICK, 9000 Gent
 Léon DISPA, Rue Ernest Solvay 12, 4100 Bonnelles
 Julie DISSY, rue de la Résistance 26, 6032 Mont-sur-Marchienne
 Jean-Paul DOCK-GADISSEUR, Rue Henri Lecocq 14, 5000 NAMUR
 Eddy DONNÉ, Leraar L.O., Kruidtuinlaan 13 9800 Deinze
 M.-H. DOR, Sur le Bois 17, 4601 Sarolay-Argenteau
 Jeanne DRAIME-BOUVY, Rue Journeau 17, 6210 Wayaux les Bons Villers
 Emma DRICOT, Rue du Centre 109, 5003 St Marc
 Nicole DRION, rue de la Fontaine 18 Bte 2, 1640 Rhode-Saint-Genèse
 Georges DROUET, Homborchveld 42, 1180 Uccle
 Jean-Marc DUBOIS, Economiste, Oude Baan 408, 3000 Leuven
 Luc DUBUQUOY, Avenue Gabriel Baugnies 8, 7600 Péruwelz
 Anne-Françoise DUCHENE, rue du Petit Babin 141, 5020 Malonne
 Dominique DUCHESNE, Infirmière, Chemin de la Corniche 24, 5100 Wépion
 Filip DUEZ, Korte Veluwestraat 12, 2800 Mechelen
 Violaine DUFRANNE, avenue de l'Emeraude 64, 1030 Bruxelles
 Nicole DUHAMEL, Parvis saint Roch 1, 1325 Chaumont-Gistoux
 Cédric du MONCEAU, Administrateur du WWF France, 1348 Ottignies-LLN
 Chantal DUPONT, Heiveldstraat 84, 9000 Gent
 Hugues DUPRIEZ, Rue de Thy 12, 1470 Baisy Thy
 Patrick DUPRIEZ, Ingénieur agronome, Rue Bacha 28, 5590 Ciney
 Ygaëlle DUPRIEZ, rue Catalogne 21, 1495 Marbisoux
 Marie-Cécile d'URSEL, Clos des Lauriers 27, 1150 Bruxelles
 Kytidis EFTIMIA Chaussee de Jette 141, 1081 Bruxelles

APPEL DE BRUXELLES – 31 JANVIER 2007

NEDERLANDSE VERSIE OP AANVRAAG – ENGLISH VERSION ON REQUEST – DEUTSCHE VERSION VERFÜGBAR – VERSIÓN ESPAÑOLA DISPONIBLE

- Wim EGGERMONT, Leraar secundair onderwijs, Wolterslaan 58, 9000 Gent
- Najjima ELAABEDY, Avenue Charles Quint 131, 1082 Bruxelles
- John F. ELLYTON, Editeur, Avenue Clays 68, 1030 Bruxelles
- Gui ENGLEBERT, Pensionné, Rue Fêchereux 11, 4608 Neufchâteau
- Bruno ERPICUM, Architecte, Rue des Sables 13, 1970 Wezembeek Oppem
- Pascal ERTVELD, rue du Viaduc 13, 1050 Ixelles
- Joris EVERAERT, Bioloog, Pontweg 65, 9160 Lokeren
- Marc EYLENBOSCH, Rue de l'Eglise 40, 1325 Corroy le Grand
- Roger FABRY, Avenue des Lucioles 23, 1170 Watermael-Boitsfort
- Alain FAFCHAMPS, Rue de la Clef 24/14, 4621 Fléron
- Sarah FAUTRE, Rue de l'Est 21, 1030 Bruxelles
- Michelle FAVART, Rue Laurent Delvaux 4, 1400 Nivelles
- Antonio FERNANDES, Rue de Rosières 62, 1332 Genval
- Suzanne FESTRAETS, Statieberg 4, 2812 Mechelen-Muizen
- Isabelle FIEVEZ, Lic. en Kinésithérapie – R.P.G., Rue de Vieusart 5, 1325 Chaumont-Gistoux
- Brigitte FLAHAUX, rue Vannypen 67, 1160 Bruxelles
- Philippe FLOCK, Rue Jean Moisse 8, 1435 Mont-St-Guibert
- Vinciane FLORIN, Clos Joseph Otten 19, 1090 Jette
- Maximo FONCEA, Rue du Bois de Viverou 4, 1340 Ottignies
- Olivier FONTAINE, Rue Edmond Tollenaere 75, 1020 Bruxelles
- Chris FRIGNE, Psycholoog, 9040 St Amandsberg
- Francisco GABIOLA GUERRA, Rue de Bosnie 143/9, 1060 Saint-Gilles
- Christophe GARRIVIER, rue Longue Vie 39, 1050 Bruxelles
- Eric GASON, Rue du Calvaire, 4800 Lambermont
- Michel GEERTS, Rue du Ry de Perbais 3, 1450 Chastre
- Bénédicte GENOT, Rue de Forville 99, 5380 Cortil-Wodon
- Franck GEORGE, Avenue Adolphe Buyl 68, 1050 Ixelles
- Joseph GERTRUDA, Informaticien, Rue Amédée de Lantremange 136, 4300 Bovenistier
- Michel GEWELT, Lic. Sc. Géogr. et Lic. Océanologie, rue de Vieusart 16, 1325 Chaumont-Gistoux
- Caroline GHYSELEN, Historienne de l'art, Avenue Albert 279A, 1190 Bruxelles
- Johanne GIELING, rue des Amaryllis 10, 1083 Bruxelles
- Karine GIELING, rue des Pierres Rouges 20, 1170 Bruxelles
- Françoise GILBOUX, Rue de Coquelet 20, 5000 Namur
- Fanielle GILLARD, Rue de la Cité 14, 5020 Malonne
- Françoise GILLOT, Administrateur de société immobilière, Avenue du Pesage 83, 1050 Bruxelles
- Alix GLORIEUX, Psychologue, Avenue de l'Uruguay 34, 1000 Bruxelles
- Isabelle GODFURNON, Enseignante, Sentier de l'Eglise 3, 1350 Folx-les-Caves
- Marc GOETHALS, Ing. (elektronica), Leopold II laan 51, 9100 Sint-Niklaas.
- Michel GOWIE, Rue de Bomerée 146/3, 6032 Mont-Sur-Marchienne
- Eric GRANDJEAN, Enseignant, Place des déportés 11/091, 4000 Liège
- Marie GRIBOMONT, Rue des Basjaunes 55, 1390 Court-Saint-Etienne
- Michel GRISAR, Consultant, Destelheidestraat 83, 1653 Dworp
- Aude GUERIN, Traductrice, 4000 Liège
- Bruno GUEUNING, Enseignant et indépendant, Champ St-Pierre 29, 7390 Quaregnon
- Jacques GUILMOT, Ingénieur civil & lic. Sc. Econ., Drève du caporal 1a, 1180 Bruxelles
- Thierry GUILMOT, Médecin généraliste - Huisarts, Onze Lieve Vrouwestraat 9, 3080 Vossem
- France Angélique GULDIX, Thérapeute psychocorporelle, av. des éperviers 121, 1150 Bruxelles
- Ann GUNST, Kouterlosstraat 29, 9800 Deinze
- Carol HAEST, Parvis St. Roch 1, 1325 Chaumont-Gistoux
- Jean-Paul HALLOY, Informaticien, Av. Del Pirere 6, 1325 Chaumont-Gistoux
- Prof. Dr. Olivier HANCE, 76 Rue des Bruyères, 1325 Chaumont-Gistoux.
- Claire-Marie HARTMANN, rue de Lisbonne 10, 1060 Bruxelles
- Véronique HAUBERSIN, Ressources humaines, Rue de l'Eglise 24, 1325 Corroy-le-Grand
- Christine HAUGLUSTAINE, Enseignante, rue de la Chapelle 44, 7640 Péronnes
- Raymond HAUGLUSTAINE, Enseignant, Petit Babin 143, 5020 Malonne
- Bernard HEINEN, Rue du Vicinal 102, 6700 ARLON
- Georges HELLEMANS Leopold II laan 2, 1560 Hoeilaart
- Martine HENKART, Thérapeute, Rue du Bauloy 52, 1340 Ottignies
- Isabelle HENRICH, Productrice, Avenue Molière 292, 1180 Bruxelles
- Vincent HENRION, Route du Ry Beau Ry, 1380 Ohain
- Claude HERION, rue Théo Renville 14, 4050 Chaudfontaine
- Katrien HERTEGONNE, Arts, Sint-Sebastiaanstraat 11, 9032 Wondelgem
- Jodi HOLTHAM, Kleinveldweg 3, 3090 Overijse
- Pieter HOMMEZ, Ingenieur Chemie, 9000 Gent
- Véronique HORTA, rue Edmond Tollenaere 80, 1020 Bruxelles
- Pascal HOUBA, Enseignant, Rue Lieutenant Liedel 52, 1070 Bruxelles
- Michel HUBERT, Ingénieur industriel en électronique, Rue Solvay 85, 4100 Boncelles
- Pierre HUBLET, rue de l'église de Sart 53, 1490 Court Saint Etienne
- Nigel HUNT, 43 Avenue Paola, 1330 Rixensart
- Bruno HYDE, Comptable, Avenue Van Overbeke 210/68, 1083 Ganshoren
- Toon JACOBS, Ravelsbergstraat 61, 2100 Antwerpen
- Ria JANSSENS, Schoonheid specialiste, 2640 Mortsel
- Marie-Pierre JEANSON, Juriste, 1170 Watermael Boitsfort
- Damien JEHAES, rue X. Dumont de Chassart 8A, 6210 Villers-Perwin
- Mireille JOSET, Secrétaire, rue de la clef 24/14, 4621 Fléron
- Tshibangu KABUYA, Rue Rasson 43, 1030 Bruxelles
- Arafan KAMARA, rue Frédéric Mohrfeld 38, 1090 Jette
- Liliane KEMPENEERS, square des Oeillets, 6, 4102 Seraing
- Andrée KESSLER, Infirmière, Savy 6A, 6600 Bastogne
- Vania KIRBERG, Rue Berckmans 150, 1060 Bruxelles
- Monika KIWERSKA, Rue de Rosières 62, 1332 Genval
- Béatrice KLERCKX, Rue des Confédérés 122, 1000 Bruxelles
- Liliane KNOPE, Editeur, avenue Fond Roy 67, 1180 Bruxelles
- Gerald KOHL, Bruyndonckxstraat 137, 1780 Wemmel
- Baudouin LABRIQUE, Géobiothérapeute, Bvd du Nord 15, 6140 Fontaine-l'Evêque
- Jean-Pierre LACROIX, rue des Frères Poels 48, 1325 Dion-Le-Val
- Philippe LACROIX, Directeur Général Manpower, avenue Simone 8, 1640 Rhode-Saint-Genèse
- Marie LADURON, Rue du Bois de Viverou 4, 1340 Ottignies
- Arlette LAFOSSE, Licenciée en Histoire, Rue sous les Roches 3, 4557 Seny
- Patrick LAMBERT, Cadre financier, Rue de l'Eglise 24, 1325 Corroy-le-Grand
- Virginie LAMBERT, Ir. Architecte, rue Désiré Desmet 76, 1030 Bruxelles
- Françine LANNOYE, Fonctionnaire, Parvis de Saint Gilles, 25, 1060 Bruxelles
- Dr Paul LANNOYE, Docteur en Sciences physiques, Député européen honoraire.
- Ingrid LAURENT, rue Bellaire 4a, 5370 Havelange
- Isabelle LAURENT, Avenue de la paix 20, 1330 Rixensart
- Patrick LAURENT, Rue St Léonard, 629, 4000 Liège
- Marie Jo LAUWERS, Beverstraat 43, 1853 Strombeek-Bever
- Philippe LAUWERS, Rue Albert Croy 20, 1330 Rixensart.
- Catherine LAVIOLETTE, rue de l'église de Sart 53, 1490 Court Saint Etienne
- Philippe LAVIOLETTE, rue de la Roer 55, 4950 Sourbrodt
- Catherine LECOINTRE, Rue Dries 105, 1200 Bruxelles
- Georges LEENKNEGT, rue de l'observatoire 59, 6041 Gosselies
- Jérôme LEENKNEGT, rue de la Résistance 26, 6032 Mont-sur-Marchienne
- Jean LEFEVERE, Bio-électricien, Route d'Eghezée 57, 5190 Jemeppe-sur-Sambre
- Françoise LEGRAND, rue Frédéric Mohrfeld 38, 1090 Jette
- Reynald LE GRELLE, Publicitaire, Rue de Payot, 1380 Lasne
- Luc LELOTTE, Rue du Bief 10/12, 4652 Xhendelesse
- Alice LEMAIRE, Avenue Niviole 10, 1020 Bruxelles
- P. LEMAIRE, Sur le Bois 17, 4601 Sarolay-Argenteau
- Marcel LEMLIN, rue de la chapelle 3A, 1490 Court-Saint-Etienne
- Georges LENGELLE, Rue des Chafors 11, 5361 Mohiville
- André LENOIR, Rue de Bovesse 38, 5081 Bovesse
- Monique LENOIR, Retraitée, Rue Pierre Fontaine 31, 7861 Papignies
- Katja LENTZ, Rue du Tesson 5, 4800 Lambermont
- Emerson LESCOT, Rue Rodenbach 108, 1190 FOREST
- Cathy LEVI, Rue Van Perck 82, 1140 Bruxelles
- Elisabeth LEVITA, Avocat, Chemin de la Forêt 11, 1180 Bruxelles
- Johan LEYS, Cederstraat 55, 9000 Gent
- Sophie LIENARD, Rue Alphonse Robert 43, 1315 Sart Risbart
- Alain LINTERMANS, Administrateur de sociétés, Rue de l'Escalette 121, 7500 Tournai
- Eric LIPIN, Consultant, rue Albert Meunier 42, 1160 Auderghem
- Tony LOCKEFEER, Professeur d'italien, Dennestraat 17, 2860 Sint-Katelijne-Waver

APPEL DE BRUXELLES – 31 JANVIER 2007

NEDERLANDSE VERSIE OP AANVRAAG – ENGLISH VERSION ON REQUEST – DEUTSCHE VERSION VERFÜGBAR – VERSIÓN ESPAÑOLA DISPONIBLE

Ariane LOZE, Student, Dansaertstraat 203, 1000 Brussel
 Camille LOZE, rue Lebeau 51, 1000 Bruxelles
 Pierre LOZE, rue Charles Hanssens 7, 1000 Bruxelles
 Yves LOZE, Rue Verhulst 27, 1180 Bruxelles
 Raymond LOUIS, Chef de Section honoraire électricité industrielle-électronique de
 Belgacom, Rue de l'observatoire 42, 6041 Gosselies
 Marie José LURKIN, Square Coghen 34, 1180 Bruxelles
 Kathleen MACHELART, Rue de Vieuxart 12, 1325 Chaumont-Gistoux
 Christophe MACOURS, Ingénieur Civil Electricien, Ruelle de la Forie 6, 4351 Hodeige
 Annette MAES, Rue Cervantès 64, 1190 Bruxelles
 Jean Marie MAHAUT, Retraité, Kolonel Dhaenenlaan 11, 8670 Oostduinkerke
 Michèle MAHAUT, Rue du Roitelet 4 ,1170 Watermael-Boitsfort
 Valérie MAHAUT, Rue Jean Robie 58 bte7, 1060 Bruxelles
 Dominique MALRAIN, Bd. de la Deuxième Armée Britannique 9, 1190 Bruxelles
 Eric MANCHE, Médecin orthopédiste, rue Bonneveau 1, 1325 Chaumont-Gistoux
 Bente MANDERS, 18A rue du Culot 1380 Lasne
 Bénédicte MANIET, Lic. Environnement & Lang. germaniques, av. Albertine 18, 1330 Rixensart
 Serge MARCHAND, avenue Henri De Brouckère 61, 1160 Bruxelles
 Maïté MARIJNISSEN, Clos saint Georges 2, 1970 Wezembeek-Oppem
 Micheline MARNEFFE, Rue Henri Lecocq 14, 5000 NAMUR
 Michele MARSO, Devolderstraat 21, 9800 Deinze
 Micheline MARTIAL, rue de la chapelle 3A, 1490 Court-Saint-Etienne
 Ernest MARTIN, Rue du Centre 109, 5003 Saint-Marc Namur
 Patrice MARTIN, Employé, Rue Paul Pastur 289, 7390 Quaregnon
 Dr Gilbert MATHIEU, Docteur en Chimie, Rue des Wallons 153, 4000 Liège
 Maxime MATON, Conducteur des travaux, Rue Jean Jaurès 63, 7390 Quaregnon
 Muriel MAURY, rue Wawehaye 22, 4500 HUY
 Mieke MEEUWIS, Boskee 9, 3061 Leefdaal
 Agnès MEHAULE, Ravelsbergstraat 61, 2100 Antwerpen
 Joseph MELARD, rue du Centenaire 18, 4632 Cerexhe
 Annick MERTENS, Chaussée de Bruxelles 230, 1190 Bruxelles
 Luc MERTENS, Enseignant et échevin, Avenue des Chevaliers, 11, 1325 Chaumont-Gistoux
 Dr Richard MERTENS, Médecin généraliste, avenue Léon Mahillon 25, 1030 Bruxelles
 Anne-Marie MEYER, Avenue Gabriel Emile Lebon 110/5, 1160 Bruxelles
 Sandrine MEYER, Square A. Steurs 21A b7, 1210 Bruxelles
 Nadine MICHEL, Keignaertlaan 6, 8400 Oostende
 Philippe MICHIELS, Rue des soldats 81, 1082 Bruxelles
 Philippe MIGNON, rue des Papeteries 30, 1325 Chaumont-Gistoux.
 Michael MIKIELS, employé, Square Coghen 34, 1180 Bruxelles
 Olivier MIKIELS, Drève du Château 23, 1080 Bruxelles
 Roger MIKIELS, Drève du Château 23, 1080 Bruxelles
 Sacha MIKIELS, Rue des Cottages 112, 1180 Bruxelles
 Jean-Denis MOERMAN, Rue du Tesson 5, 4800 Lambermont
 Monique MOMIGNY, Rue de Gozée 17, 6110 Montigny-le-Tilleul
 René MOPTY, Ingénieur, 35 rue des Champs, 6791 Athus
 Evelien MOMMERCENCY, Student, 9000 Gent
 Dr Rita MONSIEUR, Médecin généraliste, Vieux Chemin de Wavre 2/C, 1380 Lasne
 Lucette MONVOISIN, enseignante retraitée, Rue Pont Madeleine 31, 7862 OGY.
 Marie MOREAUX, rue du Viaduc 13, 1050 Ixelles
 Michelle MOREL-LEROY, Kinésithérapeute, Rue de Watrelos 30c, 7520 Ramegnies-chin
 Christine MOSTERT, Avenue de l'Hippodrome 72, 1050 Bruxelles
 Camille MOUFLIER, Place du Wirhet 5, 4653 Bolland
 Christian MICHEL, Fosty 111, 1470 Baisy-Thy
 Michel MIGEOTTE, Médecin généraliste, 73 rue des Fraisiers, 4041 Vottem
 Geneviève MINNE, rue de la Roer 55, 4950 Sourbrodt
 Marie-Thérèse MOSSOUX, rue Haute 120, 4633 Melen
 Bernard MOUTON, Rue Antoine Bréart 86, 1060 Bruxelles
 Nikoleta MPELOU, Av. De Broqueville 192/5.3 , 1200 Bruxelles
 Martial MULLENDERS, Eco-conseiller et Juriste, Allée des Templiers 27, 4600 Visé
 Gerasimos MYLONAKIS, Avenue Maréchal Foch 56, 1030 Bruxelles
 Karime NASSIRI, Clos Joseph Otten 19, 1090 Jette
 Josiane NAUBOURS, Rue de l'Observatoire 59, 6041 Gosselies,
 Christine NEVE, avenue Simone 8, 1640 Rhode-Saint-Genèse
 Alexandra NIJSSEN, Kalkovenstraat 30, 2800 Mechelen
 Jacques NIFFLE, Avenue Bel-Air 25 bte 5, 1180 Bruxelles
 Jean NISOL, Rue de la Tourelle 53, 7370 DOUR
 Véronique NOIZET, rue des Bégonias 28, 1170 Watermael-Boitsfort
 Liliane NOKIN, Drève du Caporal 1a, 1180 Bruxelles
 Xavier NUYENS, Avenue de la Fauconnerie, 35, 1170 Watermael-Boitsfort
 Leen OCHELEN, Sint-Bernardusstraat 159, 1060 Brussel
 Françoise ORHON, Rue Wazon 57, 4000 Liege
 Sophia PANTZIDIS, rue des Amaryllis 17 ,1083 Bruxelles,
 Constantin PAPAGEORGIADIS, Musicien, Rue vonck 71, 1030 Bruxelles
 Carine PÂQUES, Avenue Prudent BOLS, 1020 Bruxelles
 Marina PAQUOT, Employée, Rue du Plope 88, 4041 Vottem
 Françoise PASLEAU, Bibliothécaire scientifique, Hayen 7, 4140 Dolembreux
 Christine PATRON, Fonctionnaire, Sterrestraat 95, 1502 Lembeek
 Musli PEHLIVAN, Avenue I. Geyskens 39, 1160 Bruxelles
 Joan PEPERMANS, Milieudeskundige, Jan Bolstraat 69, 2800 Mechelen
 Sébastien PEREAU, fonctionnaire, Rue Général Fivé 4, 1040 Bruxelles
 Yahel PEREZ, rue Engeland 198, 1180 Bruxelles
 Simone PETIT, Rue Petit Babin 118, 5020 Malonne
 Thi Ngoc PHAM Lieu, Rue W. Van Perck 67, 1140 Bruxelles
 Trong-Kiet PHUNG, Rue du Maquis 22, 1140 Evere
 Baudouin PIERMAN, Rue de Chastre 30, 1325 Corroy-le-Grand
 Marco PIETTEUR, Editeur en médecine différente, Av du Centenaire 39, 4053 Embourg
 Dr Jean PILETTE, Médecin généraliste, Rue des Alliés 15, 6960 Manhay
 Hendrik PINXTEN, Gewoon hoogleraar Universiteit Gent, 9000 Gent N. P., Dentiste, 5060 Auvelais
 Igor PLATOUNOFF, Avenue Franklin Roosevelt 12, 1050 Bruxelles
 Rita POLIZZI, Rue Georges Cordier 267, 7300 Boussu
 Nathalie PONCELET, Avenue des Touristes 9, 1640 Rhode-Saint-Genèse
 Nancy POPIEUL, Gezondheidsthrapeut, Veldstraat 11, 8755 Ruiselede
 Vincent PROUVE, 16, rue Trieu Méluin, 5060 Sambreville
 Damien QUITTRE, Falhez 70, 4652 Herve-Xhendelesse
 Vincent RAQUET, Rue Cervantes 64/3, 1190 Forest
 Valérie REGNIER, Rue du Mouton 12, 1380 Lasne
 Lies REMMERIE, Student, 9800 Deinze
 Céline REMY, Rue de la Brasserie 21, 4630 Soumagne
 Pascale RICHOUX, mère au foyer, 4100 Bonnelles
 Joëlle RICOUR, Rue des Hayeffes 16, 1435 Mont-Saint-Guibert
 El Hassan RIOUCH, Avenue Charles Quint 131, 1082 Bruxelles
 Nele ROBBERECHTS, Vlietenlaan 32, Wolvertem
 André ROBE, Avenue Maréchal Joffre 114, 1190 Bruxelles
 Yves ROBERT, Avenue de l'Hippodrome 72, 1050 Bruxelles
 Oktaaf ROGGE, gepensioneerd, Kouterlosstraat 28, 9800 Deinze
 Tony ROOSEN, Cantincrodelaan 22, 2150 Borsbeek
 Joseph ROYER, rue de la Cité 14, 5020 Malonne
 Brigitte RUPPOL, Avenue Albertine, 1330 Rixensart
 Joseph SACCARO, Rue du Pas Bayard 24, 4163 Tavier
 Anne SAELEMAEKERS, Tandarts LTH, Tervuursesteenweg 96, 3001 Heverlee
 Veerle SCHELFHOUT, Oogarts, Aannemersstraat 40, 9040 Sint-Amandsberg
 Maud SCHEUREN, Bibliothécaire, Rue Lieutenant Liedel 52, 1070 Bruxelles
 Céline SCHÖLLER, Langeheidestraat 49, 3040 Ottenburg
 Sabine SERMON, 10 avenue des Bécasses, 1410 Waterloo
 André SCHAACK, Rue Stéphanie 117, 1020 Laeken
 Dovindo SIBAU, Ingénieur ind. Electro-Mécanic., Rue du Bout de la Haut 256, 7390 Quaregnon
 Pierre SIBILLE, Chaussée de Roodebeek 147, 1200 Bruxelles
 Jana SINGEROVA, Avenue Maréchal Foch 56, 1030 Bruxelles
 Stefaan SIMOENS, Wolterslaan 3, 9040 Gent
 Ronald SIMONS, Comptable-fiscaliste, Bois d'Olne 18A, 4877 Olne
 Armelle SLOCK, rue des Chafors 11, 5361 Mohiville
 Bérénice SMETS, Rue des Cottages 112, 1180 Bruxelles
 Rojas Galvez Ema SOLEDAD, Rue Emile Bouillot 13, 1050 Bruxelles
 Jan SOORS, Jan Bolstraat 26, 2800 Mechelen
 Karel SOORS, Cecilialaan 11, 2911 Leest
 Nadia STAMESCHKINE, Avenue Hergé 11 bte 15, 1050 Ixelles
 Justyna STEC, Rue de Rosières 64, 1332 Genval
 Pierre STEIN, Secrétaire Grappe asbl, Boulevard du Centenaire 60, 1325 Dion-le-Vall

APPEL DE BRUXELLES – 31 JANVIER 2007

NEDERLANDSE VERSIE OP AANVRAAG – ENGLISH VERSION ON REQUEST – DEUTSCHE VERSION VERFÜGBAR – VERSIÓN ESPAÑOLA DISPONIBLE

Jacqueline STERNBERG, avenue du Racing 4, 1000 Bruxelles
 Prof. Dr. Bernard STEVENS, Institut Sup. de Philosophie UCL, 1348 Louvain-la-Neuve
 Nils STEYAERT, Student Ind. Wetenschappen Milieukunde, 9800 Deinze
 Marie STREEL, Médecin, Rue du houblon 57/1, 1000 Bruxelles
 Dirk STROOBANDT, Professor en burg. ingenieur elektrotechniek, Veldstraat 41, 9800 Deinze
 Jacqueline STRUBBE, Enseignante retraitée, Avenue des Franciscains 8/10, 1150 Bruxelles
 Fred SUFFYS, Jozef Verbovenlei 54, 2100 Deurne
 Gabriela SWIATKOWSKA, Rue de Rosières 64, 1332 Genval
 Stefaan SWYNGEDAUF, Informaticus, 3000 Leuven
 Sophie TACK, Indépendante, 1150 Bruxelles
 Véronique TACK Serge Marchand, avenue Henri De Brouckère 61, 1160 Bruxelles
 Eric TAELEMAN, Rue Tout va bien 11, 4420 Saint-Nicolas
 Agnès TAMIGNAUX, Enseignante, Rue Fêchereux 11, 4608 Neufchâteau-Dalhem
 Françoise TERRY, Rue de Louvranges 47 E, 1325 Dion-Valmont
 Anny THEWISSEN, Pensionnée, Avenue Paul Hymans 121 bte 7, 1200 Woluwe-saint-Lambert
 Dominique THIRION, Rue de Chastre 30, 1325 Corroy-le-Grand
 Axelle THIRY, Juriste, Rue des Thuyas 16, 1170 Bruxelles
 Hilde THYBAUT, Instructeur VDAB, 9820 Merelbeke
 Marylène TIXHON, Infirmière, Allée des Templiers 27, 4600 Visé
 Tuan Khai TRAN, Ingénieur, Rue W. Van Perck 67, 1140 Bruxelles
 Bernadette TRIFIN, Inspecteur princ. adm. fisc., Chaussée de Valenciennes 164, 7801 Irchonwelz
 Jacques TRUIJEN, Avenue Van Volxem 70, 1190 Bruxelles
 Bruno VAN ACHTER, Rue Bécline 21, 1435 Mont St Guibert
 Janine Van ACKER-LOZE, Rue Verhulst 27, 1180 Bruxelles
 Claire VANBRABANT, Enseignante, Rue de l'Espinée, 10/2, 6222 Brye
 Yvonne VAN BREEDAM, Leerkracht Lichamelijke Opvoeding, 9040 Sint Amandsberg
 Yves VAN CRANENBROECK, Rue des Laidmonts 3-4, 5537 Maredret (Anhee)
 Yolande VANDAELE, Bd. de la Deuxième Armée Britannique 9, 1190 Bruxelles
 Ethel VAN DEN ABEELE, Kouterlosstraat 65, 9800 Deinze
 Steve VAN DEN EECKHOUDT, Boulevard E. Machtens 102/2, 1080 Bruxelles
 André VANDENHENDE, Enseignant retraité, Rue Pont Madeleine 31, 7862 OGY
 Serge van den BOGAERDE, Ingénieur com., Ostéopathe, Av. de Mérode 32, 1330 Rixensart
 Johan VAN DEN BOSSCHE, Platanenlaan 16, 1500 Halle
 Henri VAN DEN EYNDE, Pharmacien, 42, rue Jean Etienne 4000 Liège
 Robert VANDER BRACHT, Mutsaertstraat 28, 1800 Vilvoorde
 Isabelle VANDERHEEREN, Ingénieur industriel, Rue de Bailleul 20, 7520 Ramegnies-Chin
 Isabel VANDERMEULEN, 3080 Tervuren
 Patrick M. VANDERSTRAETEN, Industrial Designer, Rue des Chardons 24, 1030 Bruxelles
 Alain VAN DER VORST, Rue Alphonse Renard 64, 1050 Bruxelles
 Jessica VANDERWEYEN, Oude Mechelsestraat 159, 1853 Strombeek-Bever
 Patrice VAN DE VELDE, Dessinateur Technique, Vieux ch. de Louvain 29, 1320 Hamme-Mille
 Aenea VANDE WALLE, Maatschappelijk Assistente, Generaal Fivéstraat 4, 1040 Brussel
 Bart VAN DE WALLE, Bokstraat 73, 9870 Zulte
 Willy VANDE WALLE, Waaienbergrstraat 14, 3090 Overijse
 Maïté van EYLL, 5030 Gembloux
 François VAN GOTTOM, Ingénieur Industriel Chimiste, Rue des Pairées 43, 5580 Rochefort
 Aurélie VAN GUCHT, Rue A. Dansaert 167, 1000 Bruxelles
 Jean-Michel VAN HALLE, 4000 Liège
 Cécile van HECKE, Avenue L. Wiener 70, 1170 Bruxelles
 Sylviane VANHOEBROCK, Rue Edmond Tollenaere 75, 1020 Bruxelles
 André VANHOVE, Industriële ingenieur (electronica), Grotewinkellan 126 B6, 1853 Strombeek
 Roel VAN HOVE, Bio Shop, Van de Wervelaan 10, 2970 Schilde
 Andy VAN KERCKVOORDE, 9000 Gent
 Frederic VAN LIEROP, Beveren-Waas
 Georges VAN LINTHOUT, Rue Jacques Gérard 13, 4602 Cheratte
 Didier VAN MAELE, Vinkenbergr 19, 1932 Sint-Stevens-Woluwe
 Bert VANOOST, HR-consultant, Edelweisslaan 63, 3080 Tervuren
 Myriam VAN PARIJS, Kolomstraat 7, 1080 Brussel
 Nathaniel VAN PARIJS, Ingenieur, Eduard Keurvelsstraat 18, 2020 Antwerpen
 Aldo VAN POUCKE, Kouterlosstraat 29, 9800 Deinze
 Roger VAN POUCKE, Textiel Ingenieur, Zavelstraat 3, 9800 Deinze
 Dominique VAN ROIE, Rue de la chapelle 2B, 1490 Court Saint Etienne
 Veronique VAN WALLE, Lerares secundair onderwijs, 9000 Gent
 Bernard VAN WYNSBERGHE, 1200 Bruxelles
 Nicole VAST, Clos Gouyasse 3, 1348 Louvain-la-Neuve
 Eric VAUTHIER, Organisateur d'évènements Culturels, Avenue Jean Volders 61, 1060 Bruxelles
 Dominique VAUTIER, Rue Charles Hanssens 7, 1000 Bruxelles
 Jan VERBEKE, Dierenarts, Vétérinaire, Avenue des Campanules 79, 1170 Watermael-Boitsfort
 Roger VERLINDEN, Dennestraat 15, 2860 St Katelijne Waver
 Danièle VERLEYSEN, Nutrition et hygiène de vie, rue des Cattys 14, 1440 Braine-le-Château
 Brigitte VERMEULEN, Rendries 10c, 1540 Herne
 Marleen VERMEULEN, Burgemeester Louis Pittoorslaan 1, 2520 Ranst
 Andre VERSCHUERER, Personal banker Fortis Bank, Kouterlosstraat 95, 9800 Deinze
 Arne VERSTRAETEN, Wetenschappelijk attaché, 9160 Lokeren
 Serge VIDAL, 48 Schilderkunstaan, 1700 Dilbeek
 Jean-Pierre VLAMINCK, rue de Rosières 64, 1332 Rixensart
 Lionel VLAMINCK, Elagueur, Av. de l'Hippodrome 6, 1050 Bruxelles
 Francis WALGRAFFE, Electrotechnicien, rue du Potay 4, 4000 Liège
 Jean-Claude WALLEZ, Enseignant retraité, Rue Pierre Fontaine 31, 7861 Papignies
 Sylvie WALLEZ, Employée, Rue du Plope 88, 4041 Vottem
 Véronique WALLEZ, Employée d'Administration, Route d'Eghezée 57, 5190 Jemeppe-sur-Sambre
 Olivier WART, Rue Gaston Boudin 5, 6210 Villers-Perwin
 Albert WERTZ, Ingénieur Industriel IGLG, Rue sous les Roches 3, 4557 Seny
 Christine WERY, rue Cleuzeur 2, 5376 MIECRET.
 Michel WERY, Rue Henri Bergé 55, 1030 Bruxelles
 Erwin WOOS, 42 rue des Récollets, 4020 Liège
 Jasper WOUTERS, Bio-Ingenieur, Tweetorenstraat 109, 1210 Sint-Joost-Ten-Node
 Bart WYNENDAELE, Psycholoog, 9000 Gent
 Etienne YOANN, Rue de Lai l'Oiseau 6, 6960 Manhay (Deux-Rys)
 Denis ZASTAVNI, Rue Saint-Bernard 159, 1060 Saint-Gilles
 Ferenc ZECHY, Avenue Latinis, 89/4, 1030 Bruxelles

Annexe à la Lettre au Parlement sur la pollution électromagnétique

La réalité des effets biologiques dus à l'exposition aux radiations en micro-ondes pulsées est reconnue explicitement sur le site officiel – mais bien lacunaire – www.infogsm.be, où il est également mentionné que ces effets n'ont fort probablement pas d'effets négatifs sur la santé. Toute personne de bonne foi doit bien constater que les termes utilisés montrent que le gouvernement n'est aucunement en mesure de garantir l'innocuité de ces effets biologiques.

De nombreuses études scientifiques (*publiées dans des revues à comité de lecture*), répertoriées notamment sur le site www.001.be.cx, mettent en évidence des effets nocifs des rayonnements micro-ondes sur les êtres vivants. A ce jour la plupart des études épidémiologiques *publiées* (journaux à comité de lecture) relatives aux antennes relais de téléphonie mobile pointent vers des nuisances sanitaires. A cela s'ajoutent un nombre impressionnant de témoignages de médecins, de riverains d'antennes relais, d'opérateurs radars et anciens utilisateurs d'émetteurs Wi-Fi, téléphones sans fil (DECT), etc.

Les compagnies d'assurance et de ré-assurances internationales excluent toute couverture de risques sanitaires liés aux champs électromagnétiques (CEM), considérant ceux-ci comme des « *risques émergents* », ceci sur la même base de données scientifiques que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Actuellement, toutes les recommandations de valeurs-limites considèrent uniquement les CEM en tant que « agent isolé ». La population est pourtant exposée à d'autres agents polluants, pour lesquels les effets co-induits avec les CEM n'ont jamais été étudiés. De plus les facteurs de réduction pour arriver aux valeurs-limites actuelles sont nettement inférieurs à ceux appliqués pour les autres agents de pollution.

Les nombreuses personnes porteuses non seulement de pace-makers mais aussi de simples implants métalliques (comme par exemple des visses après fractures) sont actuellement exclues de toute protection (Réf. ICNIRP Guidelines – Health Physics April 1998, vol. 74, no. 4:494-522 p.2).

Un vaste mouvement de citoyens se mobilise dans le monde entier à ce sujet. Des conférences et manifestations de protestation ont eu lieu en Belgique en 2006 et d'autres sont prévues en 2007. Les opérateurs rencontrent de plus en plus d'opposition lors d'enquêtes préalables à l'installation de nouvelles antennes, surtout UMTS et Wi-Max, qui sont perçues comme particulièrement nocives par une partie non négligeable du public.

Si la majorité du corps médical belge ne dénonce pas encore la pollution électromagnétique par les micro-ondes comme étant au moins partiellement à l'origine des statistiques préoccupantes de santé physique et mentale des Belges en 2006, par contre à l'étranger, de plus en plus de médecins en appellent à des mesures d'urgence. En Allemagne notamment, une récente lettre ouverte par un large consortium de médecins à l'attention de la Chancelière dénonce avec force les risques des technologies sans fil sur la santé sur base d'études et de nombreuses observations cliniques. En Suède, le Professeur Olle Johannson, dans une publication remarquable, a mis en évidence le lien entre la soudaine dégradation de nombreux indices de santé en 1997 et la première montée en fréquence à 1800 Mhz. D'autres publications montrent la corrélation entre l'incidence du mélanome malin – ainsi que d'autres types de cancers – et la pollution électromagnétique, *après écartement d'autres causes possibles* comme la banale exposition au soleil. En Belgique aussi il est légitime de s'interroger sur l'évolution inquiétante de nombreux indices de santé parmi lesquels l'augmentation des céphalées, des perturbations du sommeil ou des fatigues inexpliquées, un nombre croissant

d'accidents dus à des malaises ou des vertiges, et bien d'autres anomalies. Et l'absence d'études épidémiologiques autour d'antennes relais ou encore d'un registre des cancers digne de ce nom doit être dénoncée.

En Belgique, le Dr Jacques Vanderstraeten, membre du Conseil Supérieur de l'Hygiène, a tout de même émis l'hypothèse dans une revue médicale que les antennes Wi-Max pourraient être nocives (Le Généraliste, 12/12/06). Et le Professeur André Vander Vorst, également membre du CSH, a clairement émis l'idée que « *les téléphones DECT devraient être interdits dans les logements domestiques* » (Imagine N°58, Novembre 2006).

Afin de ne pas réitérer de malheureux dossiers comme celui de l'amiante ou des rayons X reconnus officiellement dangereux par la classe politique seulement des dizaines d'années après que des personnes « sur le terrain » aient commencé à lancer l'alerte, tous les partis clament à présent haut et fort que c'est aux industriels à prouver l'innocuité des produits qu'ils introduisent sur le marché et non plus à la société civile d'en démontrer la nocivité. De la théorie à la pratique, force est de constater que c'est le grand écart.

Les valeurs limites actuelles constituent un risque élevé pour la santé, sur base *notamment* des plaintes des militaires enregistrées depuis les années quarante, de l'expérience grandeur nature de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou dans les années cinquante à septante, de l'étude TNO réalisée en Hollande en 2003, des résultats de toutes les études épidémiologiques sur les antennes relais *publiées* dans des revues à comité de lecture (pratiquement *aucune* n'indique l'absence d'effets nocifs), de très nombreuses études cliniques et biologiques tant sur des personnes que sur des animaux, de la dégradation générale des indices de santé, d'un nombre croissant de plaintes reçues par les associations de défense ou envoyées au Ministre de la Santé. Tout cela alors que la valeur moyenne d'exposition en micro-ondes ne dépasse encore guère 0,5 V/m.

Nous estimons que les réponses suivantes du Ministre de la Santé sont évasives et dilatoires :

- 1) *Je ne peux décider seul* : même si notre pays s'inscrit d'un point de vue industriel dans des réseaux de télécommunication internationaux, la Belgique reste souveraine pour tout ce qui concerne la santé de sa population, et l'ultime responsable à ce sujet est le Ministre de la Santé. Or la santé publique nationale prime sur les objectifs industriels, qui en dépendent. Le moment des comptes venu, nous n'accepterons donc pas que M. Demotte se défende en disant que la Belgique se trouvait sous la *contrainte* d'exigences internationales ou que lui-même était obligé de calquer sa conduite sur celle d'autres pays ou encore qu'il ne pouvait empêcher les opérateurs de remplir leur *obligation* de couvrir le territoire en micro-ondes.
- 2) *En Belgique la norme est 2 fois plus basse que dans d'autres pays (4 fois même, si l'on considère la densité de puissance au lieu du champ électrique)* : en matière de toxicologie, pensez-vous réellement qu'une dose de 50 unités vous protège mieux qu'une dose de 100 unités – une valeur fondamentalement remise en cause par une partie de la communauté scientifique – si la dose toxique effective est de 1 unité ? Il s'agit d'une compréhension totalement erronée du principe de précaution.
- 3) *Actuellement, les valeurs atteintes sont encore nettement en-dessous de la norme belge, et à fortiori en dessous des valeurs limites recommandées par l'OMS* : basées sur les seuls effets *thermiques* à court terme appliqués sur un corps *inerte* – mort, dépourvu de vie – les recommandations internationales sont entachées d'un vice conceptuel fondamental. Malheureusement, de nombreuses personnes accordent encore et toujours une confiance

aveugle aux positions officielles et se laissent influencer par ceux qui prétendent que le niveau actuel est tellement faible par rapport à des normes « sévères » qu'aucun effet n'est possible. Tente-t-on d'anesthésier les esprits en faisant croire aux personnes *mal documentées* qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter ? Ce serait simplement grotesque s'il n'y avait tant de gens en souffrance – témoignages de médecins et de victimes à l'appui – ou susceptibles d'en pâtir à court ou moyen terme.

- 4) *Le risque zéro n'existe pas* : cet argument est aussi déplacé qu'irrecevable, au vu des résultats particulièrement préoccupants des dernières publications scientifiques, en particulier celles de ces 5 dernières années. Nous estimons qu'il s'agit d'une ligne de défense qui va à l'encontre de la dignité humaine et qui méprise ouvertement les avancées scientifiques les plus récentes. Et puis cet argument sous-entend que l'on met dans la balance un progrès technologique profitable à tous. Or la population n'a pas été consultée quant au principe de transformation de notre atmosphère en un gigantesque support de transmission électromagnétique utilisé pour échanger vidéos ou données. Même en ce qui concerne la téléphonie mobile, combien d'utilisateurs ne restreindraient-ils pas drastiquement son usage s'ils étaient loyalement informés des conséquences sanitaires, sur eux-mêmes, sur leurs enfants et sur autrui ?

- 5) *J'attends les résultats d'études internationales et de nouvelles instructions de l'OMS pour adapter la norme, l'OMS étant la seule référence valable, et des avancées étant attendues en 2007 ou 2008 de ce côté* : d'abord, rien n'indique que nous puissions compter sur l'OMS dans un avenir proche. Une lettre ouverte a été adressée en novembre 2006 à la responsable du projet EMF, le Dr Emilie van Deventer, lui enjoignant de citer les études épidémiologiques *publiées* pointant vers l'*absence* de risques sanitaires : son absence de réponse est éloquente. Ensuite, plusieurs scientifiques critiquent sévèrement la manière dont l'ancien responsable M. Repacholi, aujourd'hui reconverti en consultant pour l'industrie, a géré le département et le projet EMF à l'OMS ces dix dernières années, tant sur le plan déontologique que scientifique. Une publication de novembre 2006 de Repacholi et van Deventer dans la revue *Environmental Health Perspective*, disponible en ligne, présente une vue particulièrement biaisée des connaissances scientifiques et minimise complètement les risques de l'exposition aux stations de base. Enfin, l'argument utilisé dans l'aide-mémoire 304 de l'OMS, selon lequel la population serait plus irradiée par les fréquences FM que par celles de la téléphonie mobile et des réseaux sans fil, est vigoureusement contesté par de nombreux scientifiques. En tout état de cause l'OMS définit toujours ses normes sur base d'un compromis politique entre les pays, et non pas comme une synthèse rigoureuse ou prudente d'une étude scientifique approfondie

- 6) *L'étude hollandaise « TNO » de 2003 n'a pu être répliquée par l'étude suisse en 2006* : Cette étude est sévèrement critiquée par des associations et des spécialistes : son protocole est éloigné de l'expérience d'origine ; elle fait l'objet en Hollande de demandes d'informations complémentaires par des bureaux d'avocats ; elle entretient au mieux le doute plutôt que d'annuler les résultats ; et en tout état de cause, elle ne concerne encore et toujours que les effets d'une exposition de courte durée (¾ d'heure) et non ceux d'une exposition chronique 24 heures sur 24.

En guise de conclusion :

Il est impératif de **dénoncer une approche réductrice qui nie les faits** lorsqu'ils ne sont pas entièrement expliqués par les théories ou les modèles scientifiques du moment. Ce que l'opinion

publique sait des ondes électro-magnétiques constitue une opinion officielle, une doctrine qu'un grand nombre de médecins et de scientifiques qualifiés n'osent pas critiquer en lui opposant le témoignage souverain des faits.

La capture de l'expertise sanitaire par les lobbies industriels est trop souvent patente. Chacun d'entre nous doit absolument prendre conscience de l'énorme collusion de la recherche et de l'économie marchande dans le domaine.

L'Organisation Mondiale de la Santé est décrite dans une série d'articles publiés dans le *British Medical Journal* et dans *The Lancet* comme une institution corrompue et à bout de souffle. C'est « le prochain Unesco » écrit notamment *The Lancet*. (La Recherche, Oct. 1995, 280; p.15).

« **Il n'est pas admissible que les laboratoires nient les faits avérés...**, que la justice soit totalement inadaptée et ne puisse protéger le citoyen, comme c'est sa mission, parce qu'elle applique à un produit ou une technologie le principe qui devrait être réservé aux hommes : " *pas de culpabilité déclarée sans absolue certitude*" et qu'elle impose de faire la preuve que l'industrie a volontairement caché des informations, quand ce devrait être à l'industrie de prouver la non-toxicité de ses produits... Quoi qu'il en soit, le doute ne doit servir en aucun cas de paravent et les consommateurs doivent être alertés quand il existe. » (Dr B. Donatini).

Dans les dossiers du sang contaminé, de l'hormone de croissance, du nuage de Tchernobyl « *arrêté à la frontière* », de l'amiante et de ses cancers, de la vache folle, de la dioxine dans le lait et les viandes... dans tous ces dossiers, les journalistes ont abondamment souligné **la vulnérabilité de l'administration sanitaire face aux industriels et aux corporatismes médicaux**. Le malaise est d'autant plus fort que chacun de ces dossiers a été porté à la connaissance du public par des journalistes ou des associations, et non par les autorités.

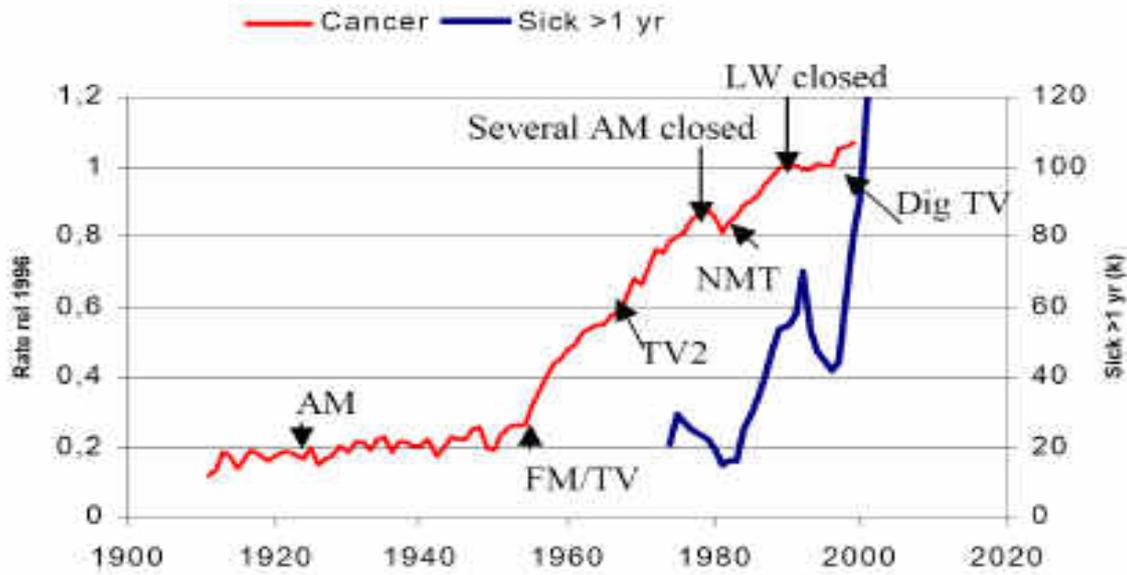
« **Nous souhaitons focaliser l'attention du lecteur sur l'utilisation d'experts scientifiques pour retarder des décisions d'intérêt général.** » (in : « Qui décide de notre santé ? », B.Cassou, M.Schiff.)

1906 : France, l'inspecteur départemental du travail à Caen, Denis Auribault, souligne l'ampleur des dégâts dans les usines d'amiante. Document publié en 1906 dans le Bulletin de l'inspection du travail.

1918 : L'amiante est considérée à ce point dangereuse qu'un médecin statisticien déconseille à la compagnie d'assurances *Prudential Insurance Company* de continuer de couvrir les ouvriers qui travaillent dans les usines d'amiante.

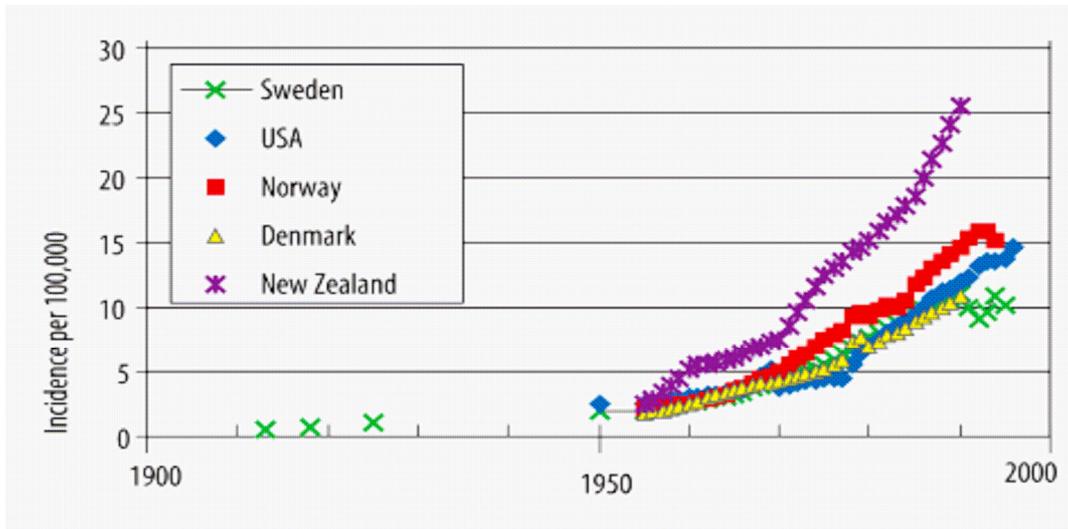
1931 : Grande-Bretagne, première réglementation sur les dangers de l'amiante.

1996 : France, interdiction de l'usage de l'amiante. La même année, l'Académie de médecine avait encore voté à l'unanimité un rapport minimisant les risques de pollution par les fibres de l'amiante.



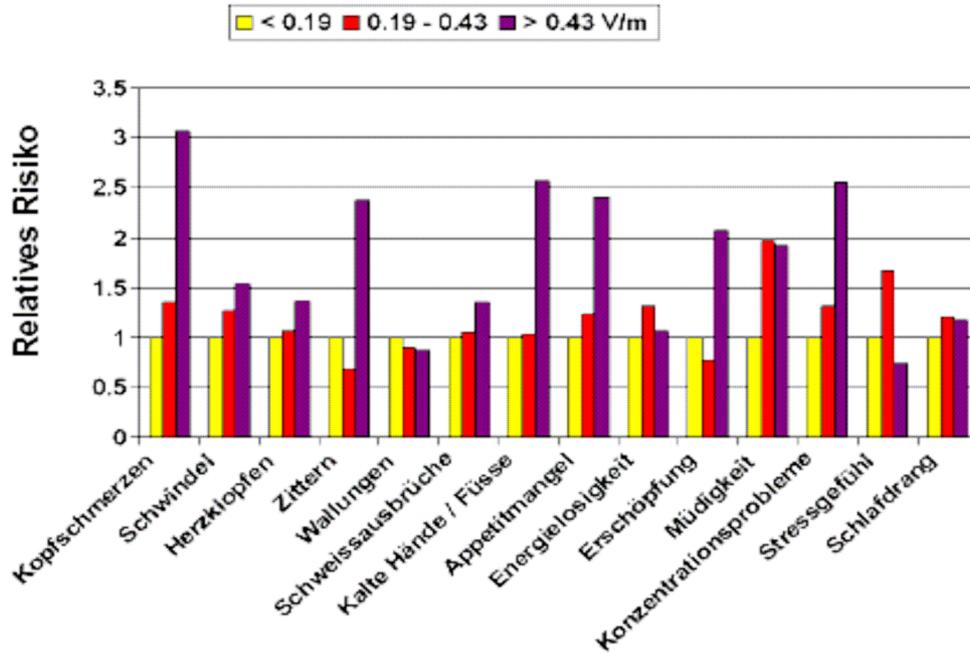
Evolution des cancers et des maladies chroniques en Suède en fonction des champs électromagnétiques

Hallberg Ö, Johansson O, "Cancerdödlighet och långtidssjukskrivning" (= "Cancer mortality and longterm sick leave"; in Swedish), Tidskriften Medikament 2002; 7: 4041. Extrait en anglais.



L'incidence du mélanome malin s'accélère dans plusieurs pays Extrait de la publication scientifique : « Mélanome malin : pas une histoire d'exposition aux U.V. »

Hallberg Ö, Johansson O, "Malignant melanoma of the skin not a sunshine story!", Med Sci Monit 2004; 10: CR336340.



Evaluation des risques relatifs des symptômes primaires subjectifs suite à l’irradiation en micro-ondes de stations de base (antennes relais) pour 3 groupes d’exposition dans la chambre à coucher, sur base du groupe d’exposition le plus faible (jaune).

Hutter, Kundi et al., Occup Environ Med. 2006 May;63(5):307-13. Subjective symptoms, sleeping problems, and cognitive performance in subjects living near mobile phone base stations.